

Programme après-midi

14h

Présentation d'une expérimentation Justice-PJJ réussie en Ardèche. *(sous réserve)*

Ateliers

14h30 :
Ateliers de 1h 30

LES TROIS THÈMES :

1. Quels peuvent être les objectifs communs des différents acteurs en matière de prévention des conduites addictives
2. Comment les différents intervenants peuvent aider les jeunes et leur famille à comprendre ce qui leur arrive et à y adhérer
3. Comment améliorer les pratiques de prévention dans le déroulé de la mesure pour les jeunes PJJ (pratiques en matière de prévention précoce, quel repérage, quelle orientation, place du dépistage et de la Réduction des risques, place du contrôle dans la prévention)

16h

Restitutions

17h

clôture de la journée

Lieu et transports :

IRA de Lyon

Parc de l'Europe Jean Monnet, 69616 Villeurbanne

TRANSPORTS DE LA GARE PART-DIEU :

En tram :

Gare part dieu vivier Merle (côté centre commercial) : T1 Direction IUT Feyssine
> descendre à l'arrêt « Tonkin ». (10 min)

Gare Part Dieu Villette (côté gare routière)
T4 Direction La Doua Gaston-berger
> descendre à l'arrêt « Tonkin ». (10 min)

A pied :

Environ 20 minutes de la **Gare part Dieu**

En métro :

Prendre la ligne B direction CHARPENNES jusqu'au terminus (station CHARPENNES)
> sortir et suivre l'avenue Thiers qui devient ensuite l'avenue Dutrievoz. L'institut est à l'extrémité nord de l'avenue Dutrievoz.

En voiture :

Suivre le Rhône par le boulevard périphérique prendre le boulevard Stalingrad, tourner à gauche sur le cours André Philip (après le magasin Botanic) puis tourner au deuxième feu à gauche malgré le sens interdit (sauf riverains) sur l'avenue Dutrievoz.

Accès par TEO : sortir porte de St Clair, suivre Villeurbanne Part-Dieu, puis le Boulevard Stalingrad, tourner à gauche sur le cours André Philip. L'IRA Lyon est situé dans un virage à proximité d'un parc avec un monument fontaine.

Parking souterrain

Journée organisée par la MILDECA.

Participation gratuite - Inscription en ligne obligatoire avant le 26 octobre 2018.

[Accès à l'inscription en ligne](#)

Renseignements : Katharina Rollet, Conseillère Technique Santé, DIRPJJ Centre-Est
tél. 04 37 91 32 67 - katharina.rollet@justice.fr

Ministère de la Justice

Journée d'étude régionale : Prévention des addictions et justice des mineurs

QUELLES
ARTICULATIONS
POSSIBLES
POUR DES
ACCOMPAGNEMENTS
NOVATEURS ?

Jeu 8 novembre 2018

Lyon - Villeurbanne

Contexte

Depuis plus de trois ans, la DIRPJJ centre Est se mobilise autour des problématiques de consommations de produits psychoactifs licites et illicites concernant les jeunes confiés à la PJJ, en lien avec le déploiement de la démarche de promotion de la santé par la Direction nationale.

L'enquête épidémiologique réalisée en 2004 par l'INSERM et la PJJ, sous la direction de Marie Choquet, a mis en évidence la vulnérabilité des adolescents de 14 à 20 ans pris en charge par la PJJ face aux conduites addictives. Le cannabis apparaît comme le produit illicite le plus consommé par les jeunes (65% des garçons et 66% des filles) avec plus d'un tiers qui en consomment régulièrement. L'expertise Inserm parue en 2014 précise que l'expérimentation précoce des produits psychoactifs (-15 ans) est d'autant plus problématique qu'elle intervient au moment où le cerveau est le plus vulnérable à leurs effets toxiques.

Par ailleurs, la consommation de cannabis impacte l'accompagnement social qui vise l'insertion lorsqu'elle empêche la mobilisation du jeune.

Parce qu'interdire ne suffit pas toujours à prévenir les addictions et les conduites à risques, se posent la question de la complémentarité et de l'articulation des différents acteurs qui accompagnent les jeunes pris en charge par la PJJ. Cette journée d'étude doit permettre, à partir d'un état de lieux des pratiques et des représentations, de penser collectivement des perspectives d'amélioration sur les réponses apportées aux consommations de stupéfiants de ces jeunes, avec l'ensemble des acteurs intervenants dans le parcours du jeune : éducatif, prévention, soin, justice et parents.

Projet

Ce projet est porté par la Direction Interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse en lien avec les Directions territoriales, et plus particulièrement par les Conseillers techniques santé, avec l'appui méthodologique de l'IREPS

JANVIER 2018- SEPTEMBRE 2018 :

Réalisation d'un état des lieux à travers une enquête à destination des magistrats, des travailleurs sociaux de la PJJ et du secteur associatif habilité et des parents, mettant en perspectives les écarts dans les pratiques et les représentations autour du traitement et de la prévention des addictions.

JEUDI 8 NOVEMBRE 2018 :

Cette journée d'étude régionale «Prévention des addictions et justice des mineurs – Quelles articulations possibles pour des accompagnements novateurs» s'inscrit dans le mouvement national qui tend à questionner et repenser les modalités de prise en charge des addictions en introduisant la notion de prévention. Il fait office de première étape en impulsant un travail autour d'un langage commun justice/prévention, dans l'objectif d'améliorer et de rendre plus efficiente la prise en charge des mineurs sous main de justice.

Les ateliers de l'après-midi permettront de mettre au travail les éléments apportés en plénière. Sur la base des leviers identifiés à cette occasion, il sera possible d'imaginer plus précisément la manière dont les apports de la journée pourront concrètement être mis en travail sur certains territoires, à titre expérimental, et quels outils pourront venir étayer les pratiques des différents professionnels dans la prise en charge et la prévention des addictions.



Programme matin

● 9h30- 10h

Accueil café

Plénière

● 10h :

Introduction de la journée : ARS, DIR, MILDECA

10h30 :

Mise en perspective des consommations de stupéfiants des jeunes en France : quelles réalités ? Olivier Le Nezet, Chargé d'études, OFDT

11h00 :

Une approche judiciaire du traitement des addictions. Constance Galy, Juge des libertés et de la détention, TGI de BOURG EN BRESSE (Ain)

11h30 :

Les leviers de la prévention des addictions : comment rendre parents, éducateurs, magistrats et jeunes acteurs de la prévention ? Alain Morel, Médecin psychiatre et Directeur général d'OPPELIA

12h10 :

Pratiques et représentations croisées des magistrats, des travailleurs sociaux et des parents en matière de prévention des addictions des mineurs sous-main de justice : Présentation des résultats de l'enquête. Chloé Hamant, Sociologue et Référente recherche IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

● 12h45

Pause repas